

# En quête d'informations sur le renseignement

Le Président Pompidou affirmait que « *les peuples heureux n'ont pas d'histoire* » ; pour ma part, je transposerais volontiers cette sentence à mon cas : je ne m'épanouis pleinement que dans les plaintes et les lamentations ! Fort heureusement, j'ai choisi pour assurer mon total épanouissement un directeur exigeant et un sujet ardu, ou hardi (au choix). En effet, j'ai consacré mon mémoire de master 2 à l'étude des relations qui se sont tissées entre les socialistes et les services de renseignement entre 1981 et 2007<sup>1</sup> (j'ai isolé quatre postures différentes : l'usage et la gestion régaliens, la politisation et la personnalisation des services ; toutefois, je ne développerai pas aujourd'hui ce sujet et me permets de vous renvoyer à mon article publié ce mois-ci dans la *Revue administrative*<sup>2</sup>).

Monsieur Laurent vient de décrire avec précision les différents obstacles posés à la consultation des archives portant sur les questions de renseignement ; ces éléments justifient donc que je n'aie pas eu accès à un matériau archivistique de premier ordre pour traiter mon sujet.

Dois-je pour autant avancer que le secret le plus complet nimbe les activités de renseignement entre 1981 et 2007 ? Lors d'une précédente communication, je citais cette phrase de Jean Cocteau : « *un secret a toujours la forme d'une oreille*<sup>3</sup> ». Ainsi ai-je dû me lancer à la recherche, non des secrets, mais des oreilles. Or, le renseignement, dans le milieu universitaire, en Histoire pour ce qui nous rassemble aujourd'hui, fait figure d'homme aux oreilles coupées (de *terra incognita* pour rompre la métaphore).

---

<sup>1</sup> Florán VADILLO « *Les socialistes et les services de renseignement et de sécurité : usage et politisation de l'administration du renseignement de 1981 à 2007* ». Mémoire de master 2 de l'Institut d'Histoire, Bordeaux 3, 322 p. (+ 262 p. d'annexes).

<sup>2</sup> « L'administration à l'épreuve du politique : politisation et personnalisation des services de renseignement et de sécurité de 1981 à 1995. », *La Revue administrative*, Paris, PUF, novembre-décembre 2008.

<sup>3</sup> In COCTEAU Jean, *Le Rappel à l'ordre*, 1926.

Ainsi, au terme de ma recherche, mes sources se divisent en quatre catégories :

- les fonds d'archives (indirectes) ;
- les documents parlementaires ;
- les sources imprimées ;
- les entretiens par moi conduits.

L'apparente diversité de telles sources ne doit pas occulter le fait qu'il s'agit principalement de sources ouvertes (hormis une partie des documents communiqués et les entretiens de Michel Rocard confiés au SHD) et de sources semi-ouvertes (les entretiens). Je vais détailler inégalement chacune de ces catégories.

### **I. Les fonds d'archives**

Je viens de signaler l'absence totale d'archives concernant directement mon sujet. Ce ne fut pas pour moi une découverte malheureuse après d'intenses recherches ; je savais, au commencement de mes investigations, que je ne pourrais bénéficier de la reine des preuves aux yeux de l'historien (pour les raisons évoquées par M. Laurent). A dire vrai, cette absence m'a conduit à structurer une problématique qui me permettait de ne pas souffrir de cette carence. L'assuétude des historiens aux archives peut, à mon sens, être partiellement contournée dans un but heuristique. En effet, étudier les relations qui se tissent entre des responsables politiques et des services administratifs implique de s'intéresser à l'idéologie, aux représentations, aux perceptions... à la subjectivité plus qu'à l'objectivité ; or, les éléments purement subjectifs transparaissent rarement dans les documents produits par l'une des deux parties étudiées (c'est-à-dire le personnel politique socialiste et des administrations ; je ne pose pas pour autant que le matériau archivistique ne révèle rien de la subjectivité des acteurs dans un multitude d'autres configurations). En somme, la présence d'archives m'aurait freiné dans ma démarche compréhensive appliquée au monde du renseignement.

J'ai néanmoins pu disposer de quelques rares archives indirectes et ce, afin de légitimer une démarche historique puisque, dans l'absolu, j'aurais pu me dispenser de recourir à ce type de documents.

Certains de ces fonds sont libres d'accès, c'est le cas de la Fondation Jaurès qui abrite la maigre production socialiste sur les questions de sécurité intérieure et de défense (rappelons que le PS n'a véritablement pris en charge les questions de sécurité qu'à partir du colloque de Villepinte en octobre 1997 et qu'un secrétariat national de la défense a été créé en 2005 à la suite du congrès du Mans ; par ailleurs, ce secrétariat a été confié à un profane en la matière,

David Assouline, avant d'échoir en 2007 à François Lamy, grand spécialiste de la problématique ; auparavant, les questions de défense étaient traitées par la non officielle commission de défense du PS, plus justement nommée la « commission Quilès » ; Charles Hernu, nommé ministre de la Défense en 1981, n'avait en effet pas souhaité voir perdurer l'organe de réflexion qu'il avait créé après le congrès de Suresnes en 1972 ; par conséquent, il avait contribué à sa décérébration<sup>4</sup>).

Qu'ai-je retiré de ces fonds ? Si je n'ai trouvé aucun élément factuel exploitable, en revanche, j'ai pu observer la concrétisation de ce que l'on a nommé le « syndrome Allende » qui se manifestait dans les documents de travail du PS où prévalait la plus grande méfiance envers les services de renseignement et leur moralité républicaine. Enfin, par écho avec la pratique du pouvoir, j'ai pu déceler l'écart existant entre l'idéologie et la réalité de l'action socialiste (qualifié par les observateurs « l'apprentissage du pouvoir »).

D'autres fonds sont consultables sur dérogation, c'est le cas des entretiens de Michel Rocard, Rémy Pautrat... placés au Service Historique de la Défense à Vincennes. Mais il s'agit principalement de témoignages oraux ; je reviendrai sur le sujet dans la suite de ma communication.

Enfin, certains documents d'archives inédits m'ont été communiqués par les acteurs eux-mêmes : David Assouline m'a transmis des copies de documents du Secrétariat national de la Défense du PS, Jacques Fournet ou Albin Chalandon certains de leurs écrits.

## **II. Les documents parlementaires**

J'ai également utilisé de nombreux documents parlementaires (principalement les avis de la Commission de la Défense nationale et des forces armées sur les projets de loi de finances, les textes législatifs, projets de lois, rapports parlementaires, livres blancs... disponibles sur Internet) ; ces documents de travail manifestent la volonté des parlementaires, à partir des années 1990, d'investir les activités secrètes de l'Etat ; la délégation parlementaire au renseignement instituée en octobre 2007, si on ne peut la considérer comme un aboutissement, en est du moins une des expressions.

L'apport informatif est conséquent (effectifs, budgets...) et fortement comparatif pour la plupart des études ; ce corpus documentaire doit servir avant tout de support à une réflexion sur la conception parlementaire du renseignement, comme je viens de le signaler. En dépit du

---

<sup>4</sup> Cette belle expression est de Maurice Barrès.

bon niveau d'information, le chercheur ne doit jamais oublier que les renseignements fournis sont partiels, déformés ou tronqués notamment en raison de la faible estime de l'exécutif ou des services de renseignement pour la représentation nationale.

### III. Les sources imprimées

Par ailleurs, j'ai pu employer les sources imprimées regroupant les témoignages des acteurs du monde politique et du renseignement pour la période 1981-2006 (ils sont plus nombreux que l'on pourrait le croire : Alexandre de Marenches, Marcel Chalet, Pierre Marion, l'amiral Lacoste, Yves Bonnet, Claude Silberzahn ou Raymond Nart, pour ne citer qu'eux, ont livré leurs témoignages). Ces sources imprimées constituent des sommes absolument incontournables et fondamentales dans le cadre de ma démarche. En effet, je ne recherchais point une quelconque véracité ou des informations précises, mais des représentations, des perceptions, des informations sur la mentalité des hommes de renseignement, sur le rapport au politique. Toute information factuelle, à rebours de ce que l'on pourrait penser, se convertissait en cauchemar puisqu'il me fallait la recouper le plus sérieusement possible (auprès d'au moins deux témoins n'ayant pas été en rapport).

L'apport incommensurable de la centaine de sources imprimées pour ma recherche a fait l'objet d'un systématique approfondissement et d'une scrupuleuse vérification lors des entretiens menés.

Les dossiers de presse de Sciences Po Paris ont également constitué une aide précieuse. Leur utilisation soulève néanmoins de nombreux problèmes méthodologiques liés au statut de l'information journalistique dans une recherche scientifique. L'IHTP a déjà développé de nombreuses et riches réflexions sur le statut à accorder aux articles de presse. Je ne reviendrai pas sur ce point. Cependant, considérant le caractère particulier du renseignement, toute information doit être prise en compte, d'où qu'elle vienne : le traitement médiatique des scandales, les fuites organisées ou subies, les notices biographiques des directeurs... comportent une part de véracité dont ne peut se dispenser aucune recherche sur les activités de renseignement car, en règle générale, toute information journalistique présente la notable la caractéristique, dans ce domaine, de provenir de personnalités proches du sujet (hommes politiques, membres de cabinet comme dans le cadre de l'affaire du *Rainbow Warrior*, agents eux-mêmes...).

Cependant, je n'ai jamais utilisé l'information présentée dans la presse pour développer une réflexion ; au contraire, l'information médiatique venait en appui d'une étude sur la

réception d'une nouvelle, d'un scandale... dans le cadre de ma démarche compréhensive, et non démonstrative.

Enfin, n'oublions pas que le renseignement c'est aussi de l'information journalistique « digérée ». Oscar Wilde, grand expert du renseignement, n'affirmait-il pas : « *de nos jours les espions ne servent à rien. Leur profession est inutile. Ce sont les journaux qui font leur travail à leur place*<sup>5</sup> ».

#### **IV. Les entretiens**

Enfin et surtout, j'ai massivement recouru à la pratique de l'entretien. A partir de septembre 2007, j'ai eu la chance de conduire une quarantaine d'entretiens<sup>6</sup> avec notamment :

\*d'anciens directeurs de service : pour la DGSE : l'amiral Lacoste, Claude Silberzahn, et Jacques Dewatre ; pour la DST : Yves Bonnet, Rémy Pautrat, Jacques Fournet, Jean-Jacques Pascal, Raymond Nart et d'autres anciens officiers.

\*d'anciens ministres (Pierre Joxe, Michel Charasse, Albin Chalandon (Elf), Jean-Louis Debré) et Premier ministre (Michel Rocard)

\*certains membres des entourages présidentiels et ministériels (Gilles Ménage, le général Quesnot, Guy Carcasonne, François Cailleteau, Patrick Careil, Jean-François Dubos, le général Heinrich, François Heisbourg, Frédéric Laurent, Pierre d'Alançon, Louis Gautier...).

\*des parlementaires (je ne citerai que Jean-Michel Boucheron ancien Président de la CDNFA de l'Assemblée nationale).

Ces entretiens, m'ont permis de recouper mes informations, de découvrir certains éléments capitaux dans ma recherche (« affaires », motivations des acteurs...), de modérer mes partis-pris intellectuels (je pensais notamment que les services secrets étaient extrêmement politisés, j'ai été conduit à me départir de cette idée). Je considère l'apport de la pratique de l'entretien absolument capital et irremplaçable.

### **Plaidoyer pour la pratique de l'entretien**

J'ai exposé les particularités de mon sujet qui ont conditionné un recours massif à la pratique de l'entretien ; dans le cadre de mes recherches, seul l'entretien pouvait me permettre de développer tant des considérations factuelles qu'une démarche compréhensive (en étudiant hommes politiques et hommes de renseignement). Les sources imprimées, encore trop peu

<sup>5</sup> In Oscar WILDE, *Un mari idéal*, in *Œuvres*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2001, p.1402.

<sup>6</sup> 44 entretiens.

nombreuses et partielles, ne suffisaient pas : la stratégie d'écriture qui animait de tels projets éditoriaux ne résidait pas dans la description du monde du renseignement mais dans la justification d'une action menée, la mise au point jugée nécessaire ou une certaine forme d'égotisme. Ma thématique n'était donc abordée que d'une manière connexe, pour ne pas dire marginale et intertextuelle.

Attendre l'improbable déclassification d' « introuvables » archives reviendrait à abdiquer la volonté scientifique de l'historien. Je demeure persuadé qu'avec la disparition des témoins de la période étudiée, c'est un pan entier de l'histoire de l'Etat qui sombrera dans la méconnaissance irrémédiable.

Mais si l'on tente de s'extraire de la spécificité du renseignement, il est absolument nécessaire que les historiens revalorisent et utilisent massivement les témoignages oraux. Il s'agit d'une problématique propre à l'histoire du temps plus ou moins présent, « *or*, selon le rapport de Georgette Elgey, *l'histoire du temps présent s'écrit alors que témoins et acteurs sont encore vivants*<sup>7</sup> » afin de pouvoir les interroger et conserver leurs témoignages (Mme Elgey évoque des « *témoignages recueillis dans un but de documentation scientifique et/ou dans un souci patrimonial*<sup>8</sup> »). Le problème de la pratique de l'entretien sous-tend en réalité celui du statut de l'histoire du temps présent ou du proche passé.

Je conteste la vision d'Henri Rousso qui assigne à l'histoire orale le but principal de s'intéresser aux oubliés de l'Histoire ; les élites doivent faire l'objet d'un intérêt au moins équivalent pour les campagnes d'entretiens et cela, en dépit du surplus de biais méthodologiques induits. En vérité, la principale tâche à laquelle doit s'assigner un historien consiste à « *pallier les lacunes d'un complexe archivistique qui laissait de côté le témoignage de ceux qui ont agi et qui ont regardé mais qui n'ont pas tout écrit, quand ils n'ont pas laissé hors de leurs dossiers l'essentiel de leurs expériences et de leur savoir faire*<sup>9</sup> » selon Jean Favier.

Les opposants rétorqueront qu'il s'agit d'archives fabriquées, provoquées, construites dans une visée utilitariste ; je veux bien céder à l'utilitarisme lorsque celui-ci complète avec richesse mon appareil de connaissance des représentations, des perceptions, des faits eux-mêmes ; car il serait injuste de borner les apports heuristiques de l'entretien à la seule subjectivité des acteurs ; l'apport empirique, factuel, peut se révéler conséquent et majeur pour toute recherche.

---

<sup>7</sup> In ELGEY Georgette (rapporteur), *Les « archives orales » : rôle et statut*, Avis du Conseil économique et sociale, Paris, Journal Officiel de la République française, 2001, p.7.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>9</sup> In *Le témoignage oral aux archives : de la collecte à la communication*, Paris, Archives nationales, 1990, p.7.

Toutefois, je connais les difficultés inhérentes à la pratique de l'histoire orale ; en effet, la pratique de l'entretien semble litigieuse et « offre un formidable point de cristallisation des différents désaccords théoriques<sup>10</sup> ». Mais, à l'exception de l'IHTP depuis sa création en 1978, on peut déplorer la faible réflexion épistémologique historique sur la pratique de l'entretien, l'absence de séminaire de formation à la pratique de l'entretien... L'apprenti chercheur doit se plonger dans la littérature sociologique et politiste afin de mener une analyse critique des méthodes employées. Car j'agrée au constat selon lequel « toute analyse du matériau collecté passe inévitablement par une analyse de la condition d'enquête<sup>11</sup> » ; considérant avec Pierre Bourdieu<sup>12</sup> qu'une pratique réfléchie dépasse les apports heuristiques d'un discours sur la méthode, je vais procéder à la réalisation d'un exercice de réflexivité sur l'usage de l'entretien dans mon mode d'administration de la preuve<sup>13</sup>. Cette réflexion s'inscrit directement dans le cadre de mes recherches en science politique<sup>14</sup> cette fois-ci. Néanmoins, je reste persuadé que tout ce que je vais ici livrer peut s'appliquer exactement à la science historique.

Je revendique<sup>15</sup> sans vergogne aucune le recours à un entretien purement informatif, source de connaissances factuelles sur les processus décisionnels<sup>16</sup> et sur les représentations des acteurs afin de dévoiler certains modes de fonctionnement de la machine étatique qui ne sont jamais évoqués. Une telle démarche scientifique ne doit nous contraindre à un total aveuglement à l'égard d'une méthode dont, je le répète, je reconnais les limites.

### **Le double travail de l'enquêté : se souvenir et paraître.**

Françoise Battagliota écrit à juste titre : « restituer à autrui son parcours biographique relève du double **registre de la mémoire et de la présentation de soi**. Travail d'objectivation des faits passés qui mobilise la mémoire, le récit biographique implique une interprétation subjective de son parcours qui sous-tend la communication d'une image identitaire. L'enjeu

<sup>10</sup> In Sylvain LAURENS, « « Pourquoi » et « comment » poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des « imposants » », *Genèses*, n°69, 12/2007, p.114.

<sup>11</sup> In Sylvain LAURENS, article cité, p.116.

<sup>12</sup> In Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1998.

<sup>13</sup> J'évoquerai incidemment ma méthode de collecte de l'information.

<sup>14</sup> Florán VADILLO « *Les pratiques de personnalisation du pouvoir sous la Cinquième République : François Mitterrand et la curialisation de l'entourage présidentiel dans le domaine de la sécurité* » Mémoire de cinquième année, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, 215p.

<sup>15</sup> Avec Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité.

<sup>16</sup> Cf. Sylvain LAURENS, article cité, affirme qu'il est aisé de poser de nombreuses questions sur le « rôle institutionnel » d'un individu ; en revanche, aborder la question des motivations, des rapports de domination... constitue une véritable gageure.

*de toute enquête biographique est la production d'un sens qui donne cohérence à la vie de la personne interrogée*<sup>17</sup> ». La première des difficultés tient donc à la subjectivité du discours tenu ; mais n'était-ce pas la subjectivité que je recherchais précisément ? Car « *l'écrit traduit surtout des activités, privilégie le fait au détriment des sensibilités, des impressions que le témoignage oral restitue mieux*<sup>18</sup> ». Les biais précités, inhérents à la pratique de l'entretien, doivent retenir l'attention du chercheur car l'entretien est une interaction qui « *produit des effets sur le contenu du discours recueilli*<sup>19</sup> » ; il convient donc d'en exposer brièvement les ressorts :

**-Le problème de la mémoire** implique qu'il est malaisé de « *produire rétrospectivement des données factuelles fiables sur ce qu'ont fait les acteurs et ce à quoi ils ont participé*<sup>20</sup> » ; il se double du problème de l'intellectualisation des faits (ce tri arbitraire et inconscient, effectué *ex post* dans le but de rationaliser un parcours de vie) ; Friedberg préfère évoquer un « regard réflexif » sur les pratiques des acteurs<sup>21</sup>.

**-Concernant la présentation de soi**, tous les acteurs tendent « *à dissimuler certains éléments ou simplement à esthétiser leur propre trajectoire*<sup>22</sup> ». C'est, selon Bourdieu, « l'illusion biographique » : le témoin ne possède pas obligatoirement une grande connaissance des faits et se gratifie du rôle le plus important<sup>23</sup>. Mais cette difficulté liée à la présentation de soi dépasse largement la simple esthétisation du parcours biographique :

\*les témoins peuvent recourir au mensonge, à la dissimulation de leur réelle implication ou de certains faits, par nécessité (le secret défense), stratégie ou réflexe, ou encore par ignorance<sup>24</sup>. Pour ma problématique, le principal biais méthodologique a résidé dans la nécessaire réserve des acteurs (leurs discours engagent bien souvent les intérêts de l'Etat ou d'hommes politiques toujours en activité) exacerbée par des dispositions d'esprit

<sup>17</sup> In Françoise BATTAGLIOTA, Isabelle BERTAUX-VIAME, Michèle FERRAND, Françoise IMBERT, « A propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens », *Population*, 1993, volume 48, numéro 2, p. 325-46.

<sup>18</sup> In *Le témoignage oral aux archives : de la collecte à la communication*, Paris, Archives nationales, 1990, p.18.

<sup>19</sup> In Michel PINCON et Monique PINCON-CHARLOT, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 2005 (2<sup>o</sup> éd. mise à jour), p.27.

<sup>20</sup> In Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.563.

<sup>21</sup> Cité in Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.565.

<sup>22</sup> In Sylvain LAURENS, article cité, p.118. Face à cette tendance naturelle, l'auteur utilise des archives pour confronter l'enquêté à un élément contradictoire tangible. Nous avons précédemment précisé que nous n'avions pas accès aux archives concernées par notre problématique, et nous pensons que la « *violence vis-à-vis de l'enquêté* » (reconnu par l'auteur, p.120) introduit un élément de distorsion dans la relation d'enquête.

<sup>23</sup> Michaël Pollak évoque à ce sujet une « *reconstruction de l'identité* » (cité in Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.561).

<sup>24</sup> Jean Musitelli, entretien du 26 mai 2008 : « *je me souviens que... non je ne peux pas le dire* ».



quelque peu obsidionales qui conduisent les témoins à se méfier des chercheurs qui cherchent pour trouver.

\*les témoins manifestent parfois leur méfiance (Pierre Joxe dans mon cas), leur résistance, et tentent une mise à distance de l'enquêté afin de modérer ses questions<sup>25</sup> ;

\*parfois encore, les enquêtés verbalisent avec difficulté leur expérience ou, au contraire, utilisent ce que Friedberg<sup>26</sup> nomme la « langue de bois », ou bien encore usent d'un vocabulaire indigène qui freine la compréhension du discours produit ;

\*l'entretien introduit fréquemment un prisme individualiste : l'action d'un individu (le narrateur) efface souvent celle du groupe. Cependant, l'individu qui participe aux phénomènes institutionnels... peut éclairer le supra-individuel ; par ailleurs, l'enquêteur procède à une série d'entretiens des membres d'un même réseau afin de contrer ce biais.

-Enfin, il convient d'ajouter à cette présentation, la **résistance à l'objectivation** évoquée par Bourdieu<sup>27</sup> : l'enquêté peut refuser de participer au dévoilement des déterminismes qui l'animent, ou nier (par incompréhension ou ignorance) l'effet de ceux-ci ; il est également envisageable que l'enquêté s'efforce de maîtriser le cours de l'entretien ; en outre, les élites sont en mesure de se saisir de notions scientifiques vulgarisées afin d'objectiver artificiellement leur discours<sup>28</sup>.

Considérant les difficultés accumulées, l'enquêteur ne doit pas verser dans le scepticisme, et doit se souvenir que les témoins savent également faire preuve de sincérité<sup>29</sup> (les stratégies individuelles ne parcourent pas obligatoirement leurs discours) ; le plaisir de parler (un véritable « *amour intellectuel* » selon Bourdieu<sup>30</sup>) peut les animer.

### **La nouvelle quadrature du cercle : la question de la neutralité de l'enquêteur.**

Face aux stratégies, conscientes ou inconscientes, des enquêtés, la réplique du chercheur doit-elle se situer dans une absolue neutralité ?

<sup>25</sup> In Sylvain LAURENS, article cité.

<sup>26</sup> Cité in Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.565.

<sup>27</sup> In Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *op. cit.*

<sup>28</sup> Cf. Sylvain LAURENS, article cité.

<sup>29</sup> Souligné par Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.585.

<sup>30</sup> In Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *op. cit.* Bourdieu envisage une situation d'enquête où le sociologue se trouve en situation de domination ; ce qui ne fut pas notre cas.

Sur ce point, les auteurs se montrent quasiment unanimes : la neutralité de l'enquêteur correspond à un mythe inaccessible et non souhaitable car, si l'entretien est défini comme une interaction, seule l'implication du chercheur permet de nouer une relation heuristique<sup>31</sup>.

Ces distorsions de la relation d'enquête que Bourdieu cherche à neutraliser<sup>32</sup> se révèlent en réalité indispensables puisque, face à un « imposant », elles permettent toutes les audaces (tel un fou du roi qui harcèle, sous le masque de la légèreté ou de l'ignorance<sup>33</sup>, pour atteindre la quintessence d'un objet).

Par ce biais, se pose le statut des « relances ». A ce titre, Bourdieu écrit : il faut « *un immense savoir acquis [...] tout au long d'une vie de recherche et aussi [...] au cours des entretiens antérieurs [pour] improviser continûment les questions pertinentes [et] pour provoquer [l'individu] à se dévoiler complètement*<sup>34</sup> ». Le propos ne manque pas de décourager le jeune chercheur, mais il souligne l'importance capitale des questions de relance qui doivent parfaitement s'intégrer dans le cours de l'échange.

La préparation d'un « guide d'entretien » se révèle ainsi superflue voire handicapante<sup>35</sup>. Dans mon cas, je notais uniquement les thèmes que je souhaitais aborder, sauf demande particulière de l'enquêté (Jean Musitelli<sup>36</sup> et Pierre Joxe<sup>37</sup>). La préparation<sup>38</sup> doit se réduire à l'acquisition d'une parfaite connaissance du sujet évoqué complétée par l'expérience car, de cette manière, « *au fil des entretiens, l'appareil de relance, au départ relativement général, se précise*<sup>39</sup> » et permet de poser les questions qui freineront la dissimulation ou le mensonge de la part de l'enquêté, « *quitte à l'indisposer*<sup>40</sup> ». Il ne faut pas hésiter à porter la contradiction, insister sur des omissions, des non-dits, reprendre la même interrogation, marquer son étonnement en cas de diversion... L'enquêteur qui « reste sur la défensive » « ne laisse rien passer » à l'enquêté,

<sup>31</sup> Cf. à ce sujet : Jean-Baptiste LEGAVRE, « La «neutralité» dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, 1996, volume 9, n°35, p.207-225 ; voir également Stéphane Beaud, article cité, p.224 : « *la neutralité de l'enquêteur est un mythe qui a la vie dure* ».

<sup>32</sup> In Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *op. cit.*

<sup>33</sup> Cf. Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, selon lesquels les questions naïves peuvent beaucoup apporter.

<sup>34</sup> In Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *op. cit.* Pour une approche linguistique de la « relance », se reporter à A. BLANCHET, « Les relances de l'interviewer dans l'entretien de recherche : leurs effets sur la modalisation et la déictisation du discours de l'interviewé », *L'année psychologique*, 1989, volume 89, n°3, p.367-391.

<sup>35</sup> Cf. Stéphane Beaud, article cité.

<sup>36</sup> Il souhaita suivre scrupuleusement le guide fourni auparavant ; à la fin de l'entretien, il présenta ses excuses pour avoir tenu des propos déçus (s'entend, par rapport au guide).

<sup>37</sup> Troisième entretien.

<sup>38</sup> Phase jugée capitale in Hélène CHAMBOREDON, Fabienne PAVIS, Muriel SURDEZ et Laurent WILLEMEZ, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèse*, 06/1994, p.114-132.

<sup>39</sup> In Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.582.

<sup>40</sup> In Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.582. Il s'agit, en quelque sorte, d'une réponse à l'agression symbolique que nous subissons cf. la suite de notre propos.

le contraint à dire ou avouer<sup>41</sup> ce qu'il croit être la vérité, tout en gardant à l'esprit les limites de l'entretien présentées précédemment.

### **Le travail de l'enquêteur : en imposer aux imposants.**

Ce détournement du titre d'un article<sup>42</sup> me fournit l'opportunité de présenter les différents ressorts de l'« *agression symbolique*<sup>43</sup> » subie par un chercheur qui interroge un dominant (situation où l'enquêteur est en position de dominé<sup>44</sup>) :

-le lieu dans lequel nous sommes accueillis incarne souvent cette agression : le Conseil d'Etat pour Jean Musitelli, le Conseil Constitutionnel pour Pierre Joxe, les locaux de Vivendi Universal pour Jean-François Dubos... (nombre d'acteurs m'ont reçu dans des cafés ou des bureaux simples). L'interlocuteur contrôle les cadres de l'interaction et de l'expérience.

-la balance des capitaux : énarques, personnages fortunés, anciens ministres, grands patrons, préfets et généraux cumulent capitaux sociaux et culturels dont l'étudiant est évidemment dépourvu. La distance sociale participe à la domination du chercheur.

-la « conscience de soi » des enquêtés (orgueil, fierté, dédain) joue également un rôle important.

-L'asymétrie d'information crée une situation de dépendance de l'enquêteur ignorant à l'égard de l'enquêté qui détient l'information.

-L'âge et le statut de l'enquêteur (étudiant, jeune doctorant) fausse souvent l'interaction qui peut tourner à la leçon de vie, de déontologie... En revanche, conduite par un chercheur confirmé (ou célèbre), l'interaction prend un autre sens : « *lorsque la relation nouée avec les enquêtés prétend être une relation d'expert à expert, l'interaction peut même s'avérer gratifiante pour un enquêté*<sup>45</sup> ».

-La durée de l'entretien octroyé (le plus souvent une heure au maximum) crée une situation d'urgence parfois mal maîtrisée ; de fait, l'enquêté met à profit cette situation pour « conduire » l'échange et aller « droit au but » (celui qu'il suppose).

<sup>41</sup> Confirmé par Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité. Pour autant, les questions ne doivent comporter aucune réponse implicite, et le chercheur évitera de procéder à l'imposition de la problématique (in Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *op. cit.*). Les questions peuvent néanmoins être retorses et présenter des sous-entendus. A ce sujet, Pierre Joxe nous donnera une leçon de déontologie : « *vous n'êtes pas un journaliste* » (entretien du 26 septembre).

<sup>42</sup> « S'imposer aux imposants », article cité.

<sup>43</sup> In Michel PINCON et Monique PINCON-CHARLOT, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie. Distance et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, 03/1991, p.127.

<sup>44</sup> Cf. les articles et livres de Pinçon et Pinçon-Charlot. Cf. également Sylvain Laurens, article cité, p.112 : « *les difficultés soulevées par la conduite d'entretiens auprès des « dirigeants » constituent toujours un angle mort des manuels et des articles de méthode* ».

<sup>45</sup> In Sylvain LAURENS, article cité, p.116.

Ainsi, interroger quelqu'un de socialement... supérieur ajoute-il des problèmes aux problèmes inhérents à l'entretien. Mais cette situation ne doit en aucune façon conduire à une « *intériorisation anticipée d'un rapport de domination*<sup>46</sup> ». Au contraire, elle incite à pratiquer avec plus de discipline encore « *le retour sur soi [qui] permet, non pas de peaufiner un art, mais d'objectiver la limite des connaissances produites par un protocole d'enquête qui laisserait une trop grande place (voire une place exclusive) aux entretiens*<sup>47</sup> ». Il convient donc de connaître les limites de l'entretien, ses propres limites, combattre ses préjugés (j'appréhendais la rencontre avec Pierre Joxe, décrit comme un lion sauvage par la presse de l'époque) et surtout apprendre à **recourir au mensonge**. Mentir sur un sujet d'étude sensible, mentir sur son âge (évoquer une thèse et non un mémoire de recherche), mentir sur ses connaissances (« le bluff » ou, à l'opposé, la naïveté feinte), mentir sur les objectifs de la recherche... mentir pour opposer à l'image construite par l'enquêté, l'image d'un enquêteur confirmé, sûr de lui et possesseur de nombreux capitaux afin d'équilibrer l'interaction.

### **L'exploitation de l'entretien**<sup>48</sup>

Selon Hélène Chamboredon<sup>49</sup>, un étudiant inspire moins de défiance qu'un chercheur car l'enquêté ne craint pas une publication. Toutefois, l'un des témoins interrogés s'est enquis de l'exploitation que je pourrais réaliser de l'entretien. A ce titre, tous les sujets interrogés se sont exprimés prudemment, la majorité a exigé de relire les propos extraits, quelques uns ont souhaité anonymiser leurs dires, d'autres ont dicté ce qu'ils entendaient que j'écrive.

Cette réflexion formulée convoque le problème de la confiance qui s'établit entre l'enquêté et l'enquêteur :

-Doit-on respecter le « off the record » parfois réclamé ? Je pense qu'il faut éviter de trahir l'interrogé. Car le contenu informatif délivré peut induire une question future à une tierce personne susceptible de restituer l'anecdote... Dans tous les cas, il est préférable de respecter la volonté des enquêtés que nous solliciterons peut-être ultérieurement.

L'autocensure demeure un mal nécessaire, une poursuite respectueuse de l'interaction. Ainsi, Pierre d'Alançon (conseiller de Grossouvre à l'Elysée) m'a-t-il communiqué certains

---

<sup>46</sup> *Ibid.* p.115.

<sup>47</sup> *Ibid.* p.115.

<sup>48</sup> Dernière étape jugée primordiale par Hélène CHAMBOREDON..., article cité, et trop souvent occultée par les manuels ; cf. également Michel PINCON et Monique PINCON-CHARLOT, *op. cit.*, qui y consacrent le chapitre le plus étoffé du livre.

<sup>49</sup> Hélène CHAMBOREDON..., article cité.

passages inédits des mémoires de son mentor avec la recommandation que j'en use avec parcimonie. Le chercheur apprendra à s'accommoder de la frustration !

-Comment exploiter les propos recueillis ? Selon Bourdieu<sup>50</sup> une transcription d'entretien s'assimile à une « *traduction* » qui suscite des pertes informatives (mimiques, intonations) et induit un parti pris (ponctuation, choix des mots, suppression des borborygmes et onomatopées...); une transcription suppose donc « *des infidélités qui sont sans doute la condition d'une vraie fidélité* ». A ce sujet, j'ai décidé de transmettre aux témoins la transcription que j'escomptais réaliser de leur propos afin qu'ils puissent en corriger certains éléments. J'ai accepté des ajouts, des amendements et ai signalé les changements de versions (cf. l'entretien avec Michel Charasse).

A titre d'exemple, le préfet Grimaud, sans doute marqué par son échec à l'ENS, octroie une importance particulière au style qu'on lui prête, et a souhaité reconsidérer certains aspects littéraires.

-Quelle place accorder à la citation dans le cadre de l'administration de la preuve ?

A mon sens, rien ne peut remplacer les propos des acteurs ; j'ai, de fait, réservé une place de premier choix à la citation ; rarement, j'en ai fait un élément de l'appareil critique de bas de page préférant lui laisser la primeur du corps de texte.

Néanmoins, en tenant compte des innombrables biais évoqués, cette situation de choix peut susciter des critiques, à mon sens, annihilées par la méthodique entreprise de recoupement de l'information que j'ai réalisée. Tout renseignement délivré au cours d'un entretien a été confirmé par une tierce personne ou signalé comme un point de vue individuel si le recoupement s'avérait impossible. Il me semble nécessaire de confronter les entretiens, d'établir une résonance entre eux pour réduire les biais et procéder à un travail d'objectivation<sup>51</sup> des données : « *c'est une des conditions qui permet au chercheur de ne pas être tributaire du mensonge ou de la défaillance de la mémoire des acteurs*<sup>52</sup> ». Seule cette démarche rigoureuse permet l'objectivation des données.

En substance, je considère la pratique de l'entretien fondamentale, incontournable pour toutes les sciences humaines (l'histoire au premier chef) et j'y ai principalement recouru

<sup>50</sup> In Pierre BOURDIEU, « Comprendre », *op. cit.*

<sup>51</sup> Car « *le problème n'est pas tant celui de l'objectivité du chercheur [...] que celui de l'objectivation* », in Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.591.

<sup>52</sup> In Gilles PINSON et Valérie SALA PALA, article cité, p.580.

comme source informative de premier choix et de qualité. Cet usage, fortement pensé, conceptualisé et bénéficiant d'un retour réflexif permanent, assure, à mon sens, la scientificité de l'administration de la preuve.

Loin de moi l'idée de livrer ici une leçon magistrale sur la conduite de l'entretien ; il y a trop de chercheurs confirmés dans cette salle pour cela. J'ai tenté de répondre au sujet qui m'a été imposé, je me suis efforcé de montrer la spécificité inhérente à une recherche historique sur le renseignement. Cela induisait, à mes yeux, un plaidoyer pour la pratique de l'entretien. Sans doute ma formation de politiste explique-t-elle la montée en généralité parfois effectuée.

Pour clore le cercle, je me permettrais de plagier Cocteau en affirmant qu' *« un secret a toujours la forme d'une oreille ou d'une bouche »*.

**Problématique de l'entretien en sciences sociales**

- BATTAGLIOTA Françoise, BERTAUX-VIAME Isabelle, FERRAND Michèle, IMBERT Françoise, « A propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens », *Population*, 1993, volume 48, n°2, p.325-346.
- BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, 1996, volume 9, n°35, p.226-257.
- BLANCHET A., « Les relances de l'interviewer dans l'entretien de recherche : leurs effets sur la modalisation et la déictisation du discours de l'interviewé », *L'année psychologique*, 1989, volume 89, n°3, p.367-391.
- BOURDIEU Pierre, « Comprendre », *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1998.
- CHAMBOREDON Hélène, PAVIS Fabienne, SURDEZ Muriel et WILLEMEZ Laurent, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèse*, 06/1994, p.114-132.
- DUCHESNE Sophie, « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien «non-directif» en sociologie ? », *Politix*, 1996, volume 9, n°35, p.189-206.
- ELGEY Georgette (rapporteur), *Les « archives orales » : rôle et statut*, Avis du Conseil économique et sociale, Paris, Journal Officiel de la République française, 2001, 76p.
- LAURENS Sylvain, « « Pourquoi » et « comment » poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des « imposants » », *Genèses*, n°69, 12/2007, p.112-127.
- LEGAVRE Jean-Baptiste, « La «neutralité» dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, 1996, volume 9, n°35, p.207-225.
- MAUGER Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 12/1991, p.125-143.
- PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie. Distance et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, 03/1991, p.120-133.
- PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 2005 (2° éd. mise à jour), 186p.
- PINSON Gilles et SALA PALA Valérie, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de sciences politiques*, volume 57, n°5, octobre 2007, p.555-597.
- Le témoignage oral aux archives : de la collecte à la communication*, Paris, Archives nationales, 1990, 100p.

**Entretiens réalisés<sup>1</sup>**

- Pierre JOXE (17 juillet 2007 et 22 septembre 2007 à Bordeaux, 26 septembre 2007 à Paris, questionnaire du 15 novembre 2007) ;
  - Claude SILBERZAHN (18 et 24 juillet 2007 à Simorre) ;
  - Jean-Michel BOUCHERON (30 juillet 2007 à Arcachon) ;
  - Jacques DEWATRE (20 août 2007 à Urrugne) ;
  - Guy-Michel CHAUVEAU (24 août 2007 à La Flèche) ;
  - général Christian QUESNOT (11 septembre 2007 à Paris) ;
  - François CAILLETEAU (11 septembre 2007 à Paris et entretien téléphonique du 12 novembre 2007) ;
  - Patrick CAREIL (12 septembre 2007 à Paris) ;
  - Amiral Pierre LACOSTE (12 septembre 2007) ;
  - Jean-François CLAIR (13 septembre 2007 à Paris) ;
  - Michel ROCARD (14 septembre 2007 à Paris) ;
  - Rémy PAUTRAT (14 septembre 2007 et 10 mars 2008 à Paris) ;
  - Jacques FOURNET (25 septembre 2007 et 8 octobre 2008 à Paris) ;
  - Jacques MELLICK (25 septembre 2007 à Béthune) ;
  - Michel CHARASSE (deux entretiens le 26 septembre 2007 à Paris) ;
  - Carlos FERRARI-LOPEZ (26 septembre 2007 à Paris) ;
  - Ali MAGOUDI (27 septembre 2007 à Paris) ;
  - David ASSOULINE (27 septembre 2007 à Paris) ;
  - Jean-François DUBOS (28 septembre 2007 à Paris) ;
  - Jacky DEBAIN (10 novembre 2007 à La-Roche-Posay) ;
  - général Jean HEINRICH (29 novembre 2007 à Montrouge) ;
  - Louis GAUTIER (29 novembre 2007 à Paris) ;
  - Albin CHALANDON (29 novembre 2007 à Paris) ;
  - Raymond NART (30 novembre 2007 à Paris) ;
  - Frédéric LAURENT (entretien téléphonique du 4 décembre 2007).
  - Pierre d'ALANCON (11 mars et 19 mai 2008 à Paris) ;
  - François HEISBOURG (14 avril 2008 à Paris) ;
  - Yves BONNET (19 mai 2008 à Paris) ;
  - Jean MUSITELLI (26 mai 2008 à Paris) ;
  - Maurice GRIMAUD (17 juin 2008 à Paris) ;
  - Amiral Jacques LANXADE (17 juin 2008 à Paris) ;
  - Jean-Jacques PASCAL (17 juin 2008 à Paris) ;
  - Jean-Louis DEBRE (2 octobre 2008 à Paris) ;
  - Gilles MENAGE (14 octobre 2008 à Levallois-Perret) ;
  - Guy CARCASSONNE (20 octobre 2008 à Paris) ;
- Témoins souhaitant conserver l'anonymat<sup>2</sup> :
- Officier A (homme, retraité, ancien cadre de la DST ayant occupé des fonctions de direction à divers échelons au cours de la période qui nous intéresse).
  - Officier B (homme, retraité, ancien cadre de la DST ayant occupé des fonctions de direction à divers échelons au cours de la période qui nous intéresse).

---

<sup>1</sup> Par ordre chronologique.

<sup>2</sup> Les lettres attribuées aux témoins anonymes ne permettent en rien d'identifier l'interrogé.